

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune Lion sur Mer (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21140365400018

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE CAEN

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE LION-SUR-MER (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	46
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	49
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	50
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	53
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	54
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	55
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	56
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	57
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	58

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2562

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1006.78

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1017.04
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	999.09
3	Dépenses d'équipement brut / population	252.93
4	Encours de dette / population (2) (3)	281.05
5	DGF / population	108.1
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	42.75 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	105.9754 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25.32 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	28.1311 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-51.68 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 391 434,63	3 083 665,57	142 979,21	A1 835 210,15
Investissement	212 971,40	574 914,73 (3)	42 979,21	A2 404 922,54
Fonctionnement	2 178 463,23	2 508 750,84 (4)	100 000,00	A3 430 287,61

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 469 191,37	III + IV 0,00	B1	-469 191,37
Investissement	I 469 191,37	III 0,00	B2	-469 191,37
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	366 018,78
Investissement	A2 + B2	-64 268,83
Fonctionnement	A3 + B3	430 287,61

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 469 191,37
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	20 076,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	358 911,97
21	Immobilisations corporelles (3)	82 763,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	7 440,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	754 951,00	819 219,83
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	469 191,37	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 404 922,54
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 224 142,37	1 224 142,37

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 759 669,00	2 559 669,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 200 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 759 669,00	2 759 669,00
TOTAL DU BUDGET (4)		3 983 811,37	3 983 811,37

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	6 000,00	20 076,00	20 000,00	20 000,00	40 076,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	83 107,60	358 911,97	83 000,00	83 000,00	441 911,97
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	151 000,00	82 763,40	145 000,00	145 000,00	227 763,40
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	418 484,61	7 440,00	400 000,00	400 000,00	407 440,00
Total des dépenses d'équipement		658 592,21	469 191,37	648 000,00	648 000,00	1 117 191,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	104 500,00	0,00	106 951,00	106 951,00	106 951,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		104 500,00	0,00	106 951,00	106 951,00	106 951,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		763 092,21	469 191,37	754 951,00	754 951,00	1 224 142,37

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	763 092,21	469 191,37	754 951,00	754 951,00	1 224 142,37
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 224 142,37
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	272 128,22	272 128,22	272 128,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 000,00	0,00	272 128,22	272 128,22	272 128,22
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	127 283,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	341 725,53	0,00	230 287,61	230 287,61	230 287,61
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	42 530,00	0,00	37 804,00	37 804,00	37 804,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		511 538,53	0,00	393 091,61	393 091,61	393 091,61
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		521 538,53	0,00	665 219,83	665 219,83	665 219,83

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	232 704,25		100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	15 471,08		54 000,00	54 000,00	54 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		248 175,33		154 000,00	154 000,00	154 000,00

TOTAL	769 713,86	0,00	819 219,83	819 219,83	819 219,83
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	404 922,54
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 224 142,37
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	154 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité opte pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Accusé de réception en préfecture 014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF Date de télétransmission : 15/04/2024 Date de réception préfecture : 15/04/2024
--

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	702 600,00	0,00	868 100,00	868 100,00	868 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 051 500,00	0,00	1 114 000,00	1 114 000,00	1 114 000,00
014	Atténuations de produits	323 000,00	0,00	344 000,00	344 000,00	344 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	223 555,00	0,00	238 100,00	238 100,00	238 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 300 655,00	0,00	2 564 200,00	2 564 200,00	2 564 200,00
66	Charges financières	17 500,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	25 269,00	25 269,00	25 269,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		200,00	200,00	200,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 318 155,00	0,00	2 605 669,00	2 605 669,00	2 605 669,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	232 704,25		100 000,00	100 000,00	100 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	15 471,08		54 000,00	54 000,00	54 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		248 175,33		154 000,00	154 000,00	154 000,00

TOTAL	2 566 330,33	0,00	2 759 669,00	2 759 669,00	2 759 669,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 759 669,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	168 499,33	0,00	176 720,00	176 720,00	176 720,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	64 600,00	0,00	63 600,00	63 600,00	63 600,00
731	Fiscalité locale	1 814 435,00	0,00	1 885 246,00	1 885 246,00	1 885 246,00
74	Dotations et participations (3)	339 496,00	0,00	376 850,00	376 850,00	376 850,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	74 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 461 030,33	0,00	2 555 416,00	2 555 416,00	2 555 416,00
76	Produits financiers	5 300,00	0,00	4 253,00	4 253,00	4 253,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 466 330,33	0,00	2 559 669,00	2 559 669,00	2 559 669,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 466 330,33	0,00	2 559 669,00	2 559 669,00	2 559 669,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	200 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 759 669,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	154 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	106 951,00	0,00	106 951,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	40 076,00	0,00	40 076,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	441 911,97	0,00	441 911,97
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	227 763,40	0,00	227 763,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	407 440,00	0,00	407 440,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 224 142,37	0,00	1 224 142,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 224 142,37
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	868 100,00		868 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 114 000,00		1 114 000,00
014	Atténuations de produits	344 000,00		344 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	238 100,00	0,00	238 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	16 000,00	0,00	16 000,00
67	Charges spécifiques (9)	25 269,00	0,00	25 269,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	200,00	54 000,00	54 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		100 000,00	100 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 605 669,00	154 000,00	2 759 669,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 759 669,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	125 000,00	0,00	125 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	272 128,22	0,00	272 128,22
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	37 804,00	0,00	37 804,00
28 Amortissement des immobilisations		54 000,00	54 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		100 000,00	100 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	434 932,22	154 000,00	588 932,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	404 922,54
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	230 287,61
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 224 142,37
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	176 720,00		176 720,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	63 600,00		63 600,00
731 Fiscalité locale	1 885 246,00		1 885 246,00
74 Dotations et participations (8)	376 850,00		376 850,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	53 000,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	4 253,00	0,00	4 253,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 559 669,00	0,00	2 559 669,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	200 000,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 759 669,00
--	---------------------

Accusé de réception en préfecture

014-211403654-20240408-BP2024-COM_ActR-BF

Date de télétransmission : 15/04/2024

Date de réception en préfecture : 15/04/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		763 092,21	469 191,37	0,00	754 951,00	754 951,00	0,00	754 951,00	1 224 142,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	20 076,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	40 076,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	83 107,60	358 911,97	0,00	83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	441 911,97
21	Immobilisations corporelles	151 000,00	82 763,40	0,00	145 000,00	145 000,00	0,00	145 000,00	227 763,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	418 484,61	7 440,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	407 440,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		658 592,21	469 191,37	0,00	648 000,00	648 000,00	0,00	648 000,00	1 117 191,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	104 500,00	0,00		106 951,00	106 951,00		106 951,00	106 951,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		104 500,00	0,00	0,00	106 951,00	106 951,00	0,00	106 951,00	106 951,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		763 092,21	469 191,37	0,00	754 951,00	754 951,00	0,00	754 951,00	1 224 142,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 224 142,37
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		427 988,33	0,00	588 932,22	588 932,22	588 932,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	272 128,22	272 128,22	272 128,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 000,00	0,00	272 128,22	272 128,22	272 128,22
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	127 283,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	42 530,00	0,00	37 804,00	37 804,00	37 804,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		169 813,00	0,00	162 804,00	162 804,00	162 804,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		179 813,00	0,00	434 932,22	434 932,22	434 932,22
021	Virement de la section de fonctionnement	232 704,25		100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	15 471,08		54 000,00	54 000,00	54 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		248 175,33		154 000,00	154 000,00	154 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 404 922,54

Affectation au compte 1068 (8) 230 287,61

Total des recettes d'investissement cumulées 1 224 142,37

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL	763 092,21	469 191,37	0,00	754 951,00	754 951,00	0,00	754 951,00	1 224 142,37	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00	20 076,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	
2051	Concessions, droits similaires	6 000,00	20 076,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	83 107,60	358 911,97	0,00	83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	
2041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0,00	262 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 500,00	
204182	Autres org pub - Bât. et installations	83 107,60	96 411,97	0,00	83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	
21	Immobilisations corporelles	151 000,00	82 763,40	0,00	145 000,00	145 000,00	0,00	145 000,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	20 000,00	53 516,40	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	
2135	Installations générales, agencements	97 000,00	7 947,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	
21538	Autres réseaux	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2157	Matériel et outillage technique	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel informatique	1 000,00	17 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	418 484,61	7 440,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	418 484,61	7 440,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		658 592,21	469 191,37	0,00	648 000,00	648 000,00	0,00	648 000,00	1 117 191,37

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	104 500,00	0,00		106 951,00	106 951,00		106 951,00	106 951,00
1641	Emprunts en euros	104 500,00	0,00		106 951,00	106 951,00		106 951,00	106 951,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		104 500,00	0,00	0,00	106 951,00	106 951,00	0,00	106 951,00	106 951,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		763 092,21	469 191,37	0,00	754 951,00	754 951,00	0,00	754 951,00	1 224 142,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		427 988,33	0,00	588 932,22	588 932,22	588 932,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	272 128,22	272 128,22	272 128,22
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	272 128,22	272 128,22	272 128,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 000,00	0,00	272 128,22	272 128,22	272 128,22
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	127 283,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
10222	FCTVA	87 283,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	42 530,00	0,00	37 804,00	37 804,00	37 804,00
276351	Créance GFP de rattachement	42 530,00	0,00	37 804,00	37 804,00	37 804,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		169 813,00	0,00	162 804,00	162 804,00	162 804,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		179 813,00	0,00	434 932,22	434 932,22	434 932,22
021	Virement de la section de fonctionnement	232 704,25		100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	15 471,08		54 000,00	54 000,00	54 000,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00		0,00	0,00	0,00
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	15 471,08		54 000,00	54 000,00	54 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		248 175,33		154 000,00	154 000,00	154 000,00

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 566 330,33	0,00	0,00	2 759 669,00	2 759 669,00	0,00	2 759 669,00	2 759 669,00
011	Charges à caractère général (3)	702 600,00	0,00	0,00	868 100,00	868 100,00	0,00	868 100,00	868 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 051 500,00	0,00		1 114 000,00	1 114 000,00		1 114 000,00	1 114 000,00
014	Atténuations de produits	323 000,00	0,00		344 000,00	344 000,00		344 000,00	344 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	223 555,00	0,00	0,00	238 100,00	238 100,00	0,00	238 100,00	238 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 300 655,00	0,00	0,00	2 564 200,00	2 564 200,00	0,00	2 564 200,00	2 564 200,00
66	Charges financières	17 500,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		25 269,00	25 269,00		25 269,00	25 269,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			200,00	200,00		200,00	200,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		17 500,00	0,00	0,00	41 469,00	41 469,00		41 469,00	41 469,00
Total des dépenses réelles		2 318 155,00	0,00	0,00	2 605 669,00	2 605 669,00	0,00	2 605 669,00	2 605 669,00
023	Virement à la section d'investissement	232 704,25			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	15 471,08			54 000,00	54 000,00		54 000,00	54 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		248 175,33			154 000,00	154 000,00		154 000,00	154 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 759 669,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE relatives à un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 466 330,33	0,00	2 559 669,00	2 559 669,00	2 559 669,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	168 499,33	0,00	176 720,00	176 720,00	176 720,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	64 600,00	0,00	63 600,00	63 600,00	63 600,00
731	Fiscalité locale	1 814 435,00	0,00	1 885 246,00	1 885 246,00	1 885 246,00
74	Dotations et participations (2)	339 496,00	0,00	376 850,00	376 850,00	376 850,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	74 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 461 030,33	0,00	2 555 416,00	2 555 416,00	2 555 416,00
76	Produits financiers	5 300,00	0,00	4 253,00	4 253,00	4 253,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 300,00	0,00	4 253,00	4 253,00	4 253,00
Total des recettes réelles		2 466 330,33	0,00	2 559 669,00	2 559 669,00	2 559 669,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	200 000,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 759 669,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 566 330,33	0,00	0,00	2 759 669,00	2 759 669,00	0,00	2 759 669,00	2 759 669,00
011	Charges à caractère général (4)	702 600,00	0,00	0,00	868 100,00	868 100,00	0,00	868 100,00	868 100,00
6042	Achats de prestations de services	63 500,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60611	Eau et assainissement	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60612	Énergie - Électricité	39 000,00	0,00	0,00	58 200,00	58 200,00	0,00	58 200,00	58 200,00
60613	Chauffage urbain	90 000,00	0,00	0,00	52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
60622	Carburants	3 500,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	3 700,00	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	55 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	2 300,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6067	Fournitures scolaires	8 200,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
613	Locations	23 800,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	44 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	12 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61524	Entretien bois et forêts	100 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 200,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 200,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6156	Maintenance	15 200,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6161	Multirisques	4 150,00	0,00	0,00	4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
6168	Autres primes d'assurance	6 000,00	0,00	0,00	6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
618	Divers	24 650,00	0,00	0,00	30 200,00	30 200,00	0,00	30 200,00	30 200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 500,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	46 200,00	0,00	0,00	74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	12 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
625	Déplacements et missions	1 100,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	33 100,00	0,00	0,00	33 100,00	33 100,00	0,00	33 100,00	33 100,00

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Commune Lion sur Mer (M57) - COMMUNE DE LION-SUR-MER - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 500,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6288	Autres services extérieurs	23 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	20 400,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 051 500,00	0,00		1 114 000,00	1 114 000,00		1 114 000,00	1 114 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	57 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	2 800,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	22 600,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
6411	Personnel titulaire	610 000,00	0,00		620 000,00	620 000,00		620 000,00	620 000,00
6413	Personnel non titulaire	55 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00		102 000,00	102 000,00
6415	Congés payés	2 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 000,00	0,00		12 500,00	12 500,00		12 500,00	12 500,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	293 200,00	0,00		315 300,00	315 300,00		315 300,00	315 300,00
6470	Autres charges sociales	3 000,00	0,00		3 200,00	3 200,00		3 200,00	3 200,00
014	Atténuations de produits	323 000,00	0,00		344 000,00	344 000,00		344 000,00	344 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
739211	Attribution de compensation	323 000,00	0,00		323 000,00	323 000,00		323 000,00	323 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	223 555,00	0,00	0,00	238 100,00	238 100,00	0,00	238 100,00	238 100,00
65311	Indemnités de fonction	71 500,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 200,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
65568	Autres contributions	71 200,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	8 800,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657362	Subv.Fonct. BA/régies	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	39 655,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	3 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 300 655,00	0,00	0,00	2 564 200,00	2 564 200,00	0,00	2 564 200,00	2 564 200,00
66	Charges financières	17 500,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 500,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		25 269,00	25 269,00		25 269,00	25 269,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		25 269,00	25 269,00		25 269,00	25 269,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			200,00	200,00		200,00	200,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			200,00	200,00		200,00	200,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		17 500,00	0,00	0,00	41 469,00	41 469,00		41 469,00	41 469,00
Total des dépenses réelles		2 318 155,00	0,00	0,00	2 605 669,00	2 605 669,00	0,00	2 605 669,00	2 605 669,00
023	Virement à la section d'investissement	232 704,25			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	15 471,08			54 000,00	54 000,00		54 000,00	54 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	15 471,08			54 000,00	54 000,00		54 000,00	54 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		248 175,33			154 000,00	154 000,00		154 000,00	154 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 466 330,33	0,00	2 559 669,00	2 559 669,00	2 559 669,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	168 499,33	0,00	176 720,00	176 720,00	176 720,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 726,26	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	35 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	9 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	112 573,07	0,00	113 000,00	113 000,00	113 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	9 200,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	720,00	720,00	720,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	64 600,00	0,00	63 600,00	63 600,00	63 600,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	20 300,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
73221	FNGIR	7 100,00	0,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	34 500,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00
738	Autres impôts et taxes	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 814 435,00	0,00	1 885 246,00	1 885 246,00	1 885 246,00
73111	Impôts directs locaux	1 666 935,00	0,00	1 753 246,00	1 753 246,00	1 753 246,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	112 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
73128	Autres droits d'enregistrement	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	30 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
7318	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	339 496,00	0,00	376 850,00	376 850,00	376 850,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	243 696,00	0,00	243 450,00	243 450,00	243 450,00
741121	DSR des communes	31 000,00	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
74718	Autres participations Etat	2 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	58 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	4 300,00	0,00	4 700,00	4 700,00	4 700,00
748388	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	74 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
752	Revenus des immeubles	32 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 461 030,33	0,00	2 555 416,00	2 555 416,00	2 555 416,00
76	Produits financiers	5 300,00	0,00	4 253,00	4 253,00	4 253,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	5 300,00	0,00	4 253,00	4 253,00	4 253,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 466 330,33	0,00	2 559 669,00	2 559 669,00	2 559 669,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 775 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 775 000,00									
10000081075	LA BANQUE POSTALE	26/11/2014	2015-04-01	01/04/2015	500 000,00	F		2,600	2,600	EURO	T	X Autres	N	A-1
A1400015	CRCAM DE NORMANDIE	25/04/2014	2014-05-07	15/08/2014	250 000,00	F		3,090	3,090	EURO	T	X Autres	N	A-1
A141209Y	CAISSE D'EPARGNE	27/09/2006	2007-04-23	23/04/2008	650 000,00	V	Euribor 3 mois	3,950	3,950	EURO	A	C	N	A-1
A141209Y	CAISSE D'EPARGNE	09/05/2012	2012-06-22	01/10/2012	225 000,00	V	Euribor 3 mois	2,810	2,810	EURO	T	X Autres	N	A-1
A141209Z	CAISSE D'EPARGNE	09/05/2012	2012-07-30	01/11/2012	150 000,00	V	Euribor 2 mois	2,810	2,810	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 775 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		720 062,30					106 951,47	14 798,13	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		720 062,30					106 951,47	14 798,13	0,00	0,00
10000081075	N	0,00	A-1	281 250,00	11,25	F		2,600	25 000,00	7 068,76	0,00	0,00
A1400015	N	0,00	A-1	108 146,21	5,50	F		3,090	18 326,04	3 130,72	0,00	0,00
A141209Y	N	0,00	A-1	173 047,21	4,00	V	Euribor 3 mois	3,950	40 781,26	2 266,92	0,00	0,00
A141209Z	N	0,00	A-1	114 022,70	8,75	V	Euribor 3 mois	1,470	11 662,39	1 612,21	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	43 596,18	3,75	V	Euribor 2 mois	2,810	11 181,78	719,52	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture

014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF

Date de télétransmission : 15/04/2024

Date de réception préfecture : 15/04/2024

Commune Lion sur Mer (M57) - COMMUNE DE LION-SUR-MER - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		720 062,30					106 951,47	14 798,13	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	720 062,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 961 959,06	2 415 884,38										36 858,31	85 040,58	
FOYERS NORMANDS	2014	C	Réalisation d'un foyer jeunes travailleurs par LES FOYERS NORMANDS PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	490 000,00	198 436,96	31,00	A	F	1,050	F	1,050	A-1	EURO	2 083,59	5 449,07		
FOYERS NORMANDS	2014	C	Réalisation d'un foyer jeunes travailleurs par LES FOYERS NORMANDS PLAI FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	238 635,00	102 169,37	41,00	A	F	1,050	F	1,050	A-1	EURO	1 072,78	2 006,77		
L	1994	X Autres	LOGEMENTS OPAC		5 506,46	153 540,09	5,00	A	F	5,800	F	5,800	A-1	EURO	8 905,33	27 346,39		
L	1998	X Autres	OPAC LOGEMENT SOCIAL rue Bellin		437,68	1,39	7,00	A	F	3,500	F	3,500	A-1	EURO	0,05	0,18		
LOGIPAYS	1997	X Autres	LOGEMENTS SA HLM CALVADOS		14 159,92	44,58	6,00	A	F	4,800	F	4,800	A-1	EURO	2,14	6,61		

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGIPAYS	2018	C	LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	340 000,00	155 978,51	44,00	A	F	1,600	F	1,600	A-1	EURO	2 495,66	2 469,51		
LOGIPAYS	2018	C	LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	75 000,00	34 407,01	44,00	A	F	1,600	F	1,600	A-1	EURO	550,51	544,75		
LOGIPAYS	2018	C	LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 000,00	65 215,72	34,00	A	F	0,800	F	0,800	A-1	EURO	521,73	1 676,67		
LOGIPAYS	2018	C	LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENT LOGIPAYS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	110 000,00	49 497,21	44,00	A	F	0,800	F	0,800	A-1	EURO	395,98	942,98		
LOGIPAYS	2018	C	LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	67 800,00	29 477,48	34,00	A	F	0,800	F	0,800	A-1	EURO	235,82	757,86		
LOGIPAYS	2018	C	LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	75 000,00	33 748,08	44,00	A	F	0,800	F	0,800	A-1	EURO	269,98	642,95		
LOGIPAYS	2018	C	LOTISSEMENTCLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	103 400,00	44 955,39	34,00	A	F	0,800	F	0,800	A-1	EURO	359,64	1 155,79		
LOGIPAYS	2018	C	LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	98 000,00	42 607,60	34,00	A	F	0,800	F	0,800	A-1	EURO	340,86	1 095,43		

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGIPAYS	2014	X Autres	Construction parc social public de 16 logements situé le clos du chateau	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	918 200,00	383 495,09	31,00	S	F		1,880	F		1,880	A-1	EURO	7 166,60	9 213,70
OFFICE PUBLIC HABITAT CALVADOS	2017	C	ACQUISITION EN VEFA DE 12 LOGTS RUE MARCOTTE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 275 820,00	1 122 309,90	30,00	A	F		1,110	F		1,110	A-1	EURO	12 457,64	31 731,92
TOTAL GENERAL					3 961 959,06	2 415 884,38											36 858,31	85 040,58

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	121 898,89
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	121 749,60
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	243 648,49
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 559 669,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	9,52

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	4,70	1,00	5,70
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique territorial	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	1,70	3,70	1,00	2,70	3,70
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	1,70	2,70	0,00	2,70	2,70
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception en préfecture
014-211403854-20240408BP-2024-COM_AotR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,80	2,80	2,40	0,00	2,40
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	2,00	0,80	2,80	2,40	0,00	2,40
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		22,00	2,50	24,50	20,10	3,70	23,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	ADM	460	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	378	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie / 30 rue du général Galliéni / 14780 - Lion-sur-Mer (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/10/1994 - LOGEMENTS OPAC	L			172 353,27
01/07/1997 - LOGEMENTS SA HLM CALVADOS	LOGIPAYS			50,36
01/08/1998 - OPAC LOGEMENT SOCIAL rue Belln	L			1,56
02/09/2014 - Réalisation d'un foyer jeunes travailleurs par LES FOYERS NORMANDS PLAÏ	FOYERS NORMANDS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	231 428,84
02/09/2014 - Réalisation d'un foyer jeunes travailleurs par LES FOYERS NORMANDS PLAÏ FONCIER	FOYERS NORMANDS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 188,98
02/09/2014 - Construction parc social public de 16 logements situé le clos du chateau	LOGIPAYS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	504 184,14
25/10/2017 - ACQUISITION EN VEFA DE 12 LOGTS RUE MARCOTTE	OFFICE PUBLIC HABITAT CALVADOS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 313 229,29
26/01/2018 - LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	LOGIPAYS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	215 971,50
26/01/2018 - LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	LOGIPAYS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	47 640,68
26/01/2018 - LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	LOGIPAYS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 223,81
26/01/2018 - LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENT LOGIPAYS	LOGIPAYS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 518,51
26/01/2018 - LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	LOGIPAYS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 549,16
26/01/2018 - LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	LOGIPAYS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 898,95
26/01/2018 - LOTISSEMENTCLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	LOGIPAYS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 164,99
26/01/2018 - LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU - CONSTRUCTION 16 LOGEMENTS LOGIPAYS	LOGIPAYS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	48 492,89
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	404 922,54
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-469 191,37	-469 191,37
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	230 287,61	230 287,61
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	230 287,61	230 287,61

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	106 951,00	106 951,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	316 804,00	316 804,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	440 140,61	440 140,61

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		106 951,00	I 106 951,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		106 951,00	106 951,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	106 951,00	106 951,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		316 804,00	III 316 804,00
Ressources propres externes de l'année (a)		162 804,00	162 804,00
10222	FCTVA	85 000,00	85 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	40 000,00	40 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	37 804,00	37 804,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		154 000,00	154 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804113	<i>Subv. Etat : Projet infrastructure</i>	0,00	0,00
28041513	<i>Subv. Grpt : Projet infrastructure</i>	0,00	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	54 000,00	54 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	100 000,00	100 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 780 000,00	4,38	49,91 0	0,00	1 886 598,00	9,98
TFPNB	88 400,00	4,10	35,19 0	0,00	31 108,00	10,65
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 591 000,00	0,46	11,87 0	0,00	188 852,00	11,22
TOTAL	0,00	0,00			2 106 558,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2024

Présenté par le Maire (1),
A Lion-sur-Mer, le 08/04/2024

Délibéré par l'assemblée du Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire
A Lion-sur-Mer, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil Municipal (2),(3).

001. Magali SAINT , Maire	
002. Alain HOSTALIER , Adjoint au Maire	
003. Patricia ROSALIE , Adjoint au Maire	
004. Alain DESMEULLES , Adjoint au Maire	
005. Marie-Claude RABASSE , Adjoint au Maire	
006. Franck PARDILLOS , Adjoint au Maire	
007. Françoise HOSTALIER , Conseiller municipal délégué	
008. Philippe NATIVELLE , Conseiller municipal délégué	
009. Fabrice MASSOT , Conseiller municipal délégué	
010. Valérie DESQUESNE , Conseiller municipal délégué	
011. Jacques DENOYELLE , Conseiller municipal	
012. Annick DAGIEU , Conseiller municipal	
013. Florent PREVOST , Conseiller municipal	
014. Isabelle TALARD , Conseiller municipal	
015. François FAUVEL , Conseiller municipal	
016. Yves LESIEUX , Conseiller municipal	
017. Caroline GAUTIER , Conseiller municipal	
018. Edith ABDESLAM , Conseiller municipal	
019. Lydie BRUEY , Conseiller municipal	

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20240408-BP2024-COM_AetR-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024